

**ANNULE ET REMPLACE : LA DELIBERATION N° D2023/001
ERREUR MATERIELLE – MEME DATE / MEME OBJET**

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le 1^{er} février

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers
en exercice : 17
Présents : 14
Représentés : 2
Votants : 16
Exprimés : 16
Oui : 16
Non : 0
Abs : 0

Présents :

Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie,
PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
MM. AUMEUNIER Sébastien, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick,
LAROCHE Michel, MARGOT Manuel, PETITCOULAUD Bastien, ROYERE Joël,
SCAFONE Dominique

Excusés :

Mmes LEGRAND Coline, ROYERE Julie,
M. KAPLAN Iskender,

Pouvoirs :

Mme ROYERE Julie a donné pouvoir à Mme SIMONET Laura
M. KAPLAN Iskender a donné pouvoir à Mme CHABRIER Isabel

Secrétaire de séance :

Mme SIMONET Laura

OBJET : VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2023

Mme SALADIN présente les tarifs proposés pour 2023. Les tarifs sont votés successivement.

LOCATION DES SALLES POLYVALENTES :

	Utilisateurs	Habitants commune		Habitants hors commune		Caution
		ETE	HIVER (1)	ETE	HIVER (1)	
SALLE DES FETES SAINT DIZIER LEYRENNE	Privés	150 €	200 €	300 €	350 €	500 €
	Associations	GRATUIT		210 €	260 €	
	Sonorisation prêtée aux associations uniquement					
SALLE DES ROCHES SAINT DIZIER LEYRENNE	Privés	40 €	60 €	80 €	100 €	200 €
	Associations	GRATUIT				
SALLE DES FETES MASBARAUD- MERIGNAT	Privés	150 €	200 €	300 €	350 €	500 €
	Associations	GRATUIT		300 €	350 €	
	Agents de la commune (2)	50 €				

Locations du vendredi soir au dimanche soir

(1) : HIVER : du 15/10 au 31/03

(2) Tarif limité à une fois par an

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Mme Carine PRADEAU rejoint la séance à 20 h 25, après le vote du 1^{er} tarif.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 07/03/2023

ID : 023-200085314-20230201-D20230011-DE



CIMETIERE ET COLOMBARIUM :

	Objet		
Cimetière de Saint Dizier Leyrenne	Concession perpétuelle (le m ²)	50 €	1 place : 4 m ² 2 places : 7 m ²
	Concession colombarium de 30 ans	600 €	
Cimetière de Masbaraud Mérignat	Concession perpétuelle (le m ²)	50 €	1 place : 4,5 m ² 2 places : 9 m ²
	Concession colombarium de 30 ans	600 €	
	Jardin de dispersion	80 €	

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

CANTINE :

	Objet	Prix
Repas élaborés par la Commune	Repas écolier	2,50 €
	Repas adulte indice 1 à 400	2,60 €
	Repas adulte indice 401 à 500	3,70 €
	Repas adulte indice à compter de 501	5,20 €
	Repas intervenant, à l'unité	5,50 €

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

GARDERIE :

OBJET	PRIX
Forfait mensuel 1 enfant	31 € par mois
Forfait mensuel 2 enfants et plus	28 € par mois (par enfant)
Ticket journalier	3,20 €

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Distribution de l'eau potable (TVA 5,5 % ou 10 %) MM	HT	TTC
Part fixe	45,00 €	47,48 €
Prix du m3 de l'eau	1,20 €	1,27 €
Ouverture de compteur	90,91 €	100,00 €
Fermeture de compteur	45,45 €	50,00 €
Changement de compteur	90,91 €	100,00 €
Assainissement collectif (TVA 10%) MM		
Part fixe	63,63 €	70,00 €
Prix du m3 de l'eau	1,30 €	1,43 €
Taxe de raccordement pour toute construction nouvelle	500,00 €	550,00 €
Contrôle de raccordement	90,91 €	100,00 €
Assainissement collectif (non assujetti TVA) SDL		
Taxe de raccordement pour toute construction nouvelle	500,00 e	
Contrôle de raccordement	100,00 €	
Part fixe	70,00 €	
Prix du m3 de l'eau	0,55 €	

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

CAMPING :

Objet	Prix/nuit
Tente / caravane + véhicule Branchement électrique Forfait 1 ou 2 personnes	10,00 €
Camping-car Branchement électrique Forfait 1 ou 2 personnes	10,00 €
Adulte supplémentaire	2,00 €
Enfant supplémentaire	1,00 €

Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le tarif ci-dessus proposé.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE

La secrétaire, Laura SIMONET

Certifié exécutoire la présente à la date du 3 mars 2023
Transmission à la Préfecture le 3 mars 2023
Publication le 3 mars 2023



Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 07/03/2023



ID : 023-200085314-20230201-D20230011-DE